

Affaire C-84/21

Demande de décision préjudicielle

Date de dépôt :

11 février 2021

Jurisdiction de renvoi :

Consiglio di Stato (Italie)

Date de la décision de renvoi :

14 décembre 2020

Partie requérante :

Iveco Orecchia SpA

Parties défenderesses :

Brescia Trasporti SpA

VAR Srl

en présence de :

Di Pinto & Dalessandro SpA

Bellizzi Srl

La description des faits ainsi que la motivation sont analogues à celles de la DDP C-68/21 et les questions préjudicielles sont identiques.